

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 4 AVRIL 2016, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE NORMAND VACHON, MAIRE.

Sont présents :

Normand Vachon, Maire
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1
Renée Giroux, conseillère, siège #2
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3
Robert Bertrand, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Est absent :

John Kane, conseiller, siège #4

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
 - 6.1. Rapport de l'inspecteur
 - 6.2. Rapport du directeur du service de sécurité incendie
 - 6.3. Rapport de suivi du directeur général
 - 6.4. Dépôts
7. CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS
8. RÉOLUTION POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA RÉFECTION DE LA SURFACE DU PONT P-05574 SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE BLANCHE
9. CONDOLÉANCES À LA FAMILLE PILON
10. DÉMISSION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE
11. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
12. CHOIX DU SERVICE D'INGINERIE DE LA MRC PAPINEAU POUR L'ÉTUDE DE DIVERS PROJETS ROUTIERS TECQ POUR LA SAISON 2016
13. ANALYSE DU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ORDRE DU JOUR

2016-04-39

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

2016-04-40

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité

5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

2016-04-41

Comptes à payer au 31 mars 2016

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
10100	Fonds de l'information sur le territoire	Mutation X4	16,00 \$
10101	Imprimerie de Papineauville	Cartes d'affaires et photocopies	281,45 \$
10102	Tim Lalonde	Cellulaire - Mars 2016	73,87 \$
10103	Dépanneur Mauzeroll	Frais postaux	54,78 \$
10104	Groupe DL Informatique	Support informatique et archivage de données	212,72 \$
10105	Waste Management	Ordures 5T	434,09 \$
10106	Recyshred	Déchiquetage - Archives	102,86 \$
10107	Marceau Soucy Boudreau Avocats	Avis juridique	1 766,88 \$
10108	CSST	Cotisations 2015	65,74 \$
10109	Nicole Kennedy	Traduction - Règlements et lettre de recouvrement	1 057,26 \$
10110	Labrador	Location mensuelle	6,72 \$
10111	Bell Mobilité Pagette	Pagettes / incendie	195,34 \$
10112	MRC de Papineau	Quote-part (1er versement)	17 167,62 \$
10113	Agence de Revenu du Canada	Remises de l'employeur	1 445,25 \$
10114	Ministère du Revenu	Remises de l'employeur	3 460,02 \$

10115	Constructions Curtis Lavell	Déneigement chemins	16 272,17 \$
10116	Serge Pilon - Recyclage SCN	Divers travaux : panneaux, chemins, arbres	990,00 \$
10117	2963-2072 Québec Inc.	Ordures et recyclage	5 949,96 \$
10118	MRC de Papineau	Téléphone - janvier à juin	1 516,89 \$
10119	Imprimerie de Papineauville	Cartes d'affaires incendie	699,05 \$
10120	Municipalité de Ripon	Achat d'équipement incendie	2 759,40 \$
10121	Transport Michel Deschamps et fils	Niveleuse	967,52 \$
10122	Valérie Paquette	Déplacements février-mars	103,20 \$
10123	Martin Cousineau	Déplacement & repas	125,97 \$
10124	Robert Maloney	Inspections mensuelles	170,00 \$
10125	Imprimerie de Papineauville	Infographie - logo	51,74 \$
10126	Petite caisse (Martin Cousineau)	Café et crème	132,96 \$
10127	Waste Management	5,7T	494,86 \$
Total :			56 574,32 \$

Comptes payés au 31 mars 2016

Paievements Internet

Bell Canada	Téléphone	37,54\$
Visa Desjardins	Cellulaire, registre foncier, informatique, piles, droit véhicules lourds (incendie)	478,63\$
Total :		516,17\$

Paies

Dépôts directs 10 et 24 mars 2016	Total :	10 835,47\$
Grand total :		67 925,96\$

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

6. RAPPORTS

6.1. Rapport de l'inspecteur

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que ce conseil accepte la proposition de Transport Michel Deschamps & Fils Inc. au taux horaire de 99.00\$ pour l'année 2016
Adoptée à l'unanimité

8. RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA RÉFECTION DE LA SURFACE DU PONT P-05574 SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE BLANCHE

2016-04-43

ATTENDU QUE le pont P-05574 sur le chemin de la Rivière Blanche nécessite une réfection de sa surface qui est usée;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec offre à la municipalité la main-d'œuvre sans frais pour les travaux de réfection de la surface dudit pont;

ATTENDU QUE la municipalité doit payer pour le matériel nécessaire à la réfection dudit pont;

IL EST PROPOSÉ par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier et résolu que le conseil autorise le directeur général à commander le matériel nécessaire au coût de 5847.26\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

9. CONDOLÉANCES À LA FAMILLE PILON

2016-04-44

ATTENDU le décès récent de Monsieur Réginald Pilon, père de Monsieur Serge Pilon;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu que ce Conseil et les employés municipaux adressent leurs condoléances à Monsieur Serge Pilon fils du défunt, et à toute la famille pour le décès de Monsieur Réginald Pilon.

Adoptée à l'unanimité

10. DÉMISSION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2016-04-45

ATTENDU la démission de Madame Valérie Paquette du poste d'adjointe administrative de la municipalité de Mayo, par lettre datée du 23 mars 2016;

ATTENDU QUE ce conseil souhaite à Madame Valérie Paquette un bon succès dans son nouveau travail;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que ce conseil accepte la démission de Madame Valérie Paquette au poste d'adjointe administrative et son départ prévu le 22 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

11. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2016-04-46

ATTENDU QUE le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt est de 67,9 % dans l'Outaouais est l'un des taux les plus faibles au Québec;

ATTENDU QUE le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir;

ATTENDU QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active.
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé.
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage.
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale.
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

ATTENDU QUE les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang).
- Les taxes et impôts perçus en moins.
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

ATTENDU QU'il en coûte moins cher d'agir en prévention ; entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par potentiel décrocheur plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

ATTENDU QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais et ses territoires;

ATTENDU les avantages d'investir en persévérance scolaire, car cela permet de faire :

- Un frein à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous.
- Des citoyens et citoyennes plus engagés;

ATTENDU QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que ce conseil déclare la troisième semaine de février comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire (JPS) et de s'inscrire comme partenaire;

D'appuyer la Table éducation Outaouais (TÉO) et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de l'Outaouais une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De déclarer la persévérance scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour votre organisation et le développement de la région et ses territoires.

Adoptée à l'unanimité

12. CHOIX DU SERVICE D'INGINERIE DE LA MRC PAPINEAU POUR L'ÉTUDE DE DIVERS PROJETS ROUTIERS TECQ POUR LA SAISON 2016

2016-04-47

ATTENDU QUE la municipalité doit recourir à un service d'ingénierie pour évaluer les projets de voirie à venir du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

ATTENDU QUE la MRC Papineau offre un service d'ingénierie professionnel et beaucoup plus économique qu'une firme privée;

ATTENDU QUE les travaux devront être complétés avant le 30 septembre afin de recevoir la subvention de la TECQ au 31 mars de l'année suivante;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que ce conseil autorise le directeur général à recourir au service d'ingénierie de la MRC Papineau pour l'étude et l'évaluation préliminaire des projets de voirie TECQ à venir.

Adoptée à l'unanimité

13. ANALYSE DU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2016-04-48

ATTENDU QU'avec le départ de l'adjointe administrative, la municipalité trouve opportun d'étudier la possibilité de modifier ou d'abolir le poste;

ATTENDU QUE le directeur général prendra la responsabilité du poste d'adjointe administrative pour une période de 3 mois à titre d'essai afin de déterminer les besoins et d'analyser le temps requis pour effectuer les tâches reliées à ce poste.

IL EST PROPOSÉ par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau et résolu que ce conseil autorise le directeur général à effectuer les heures supplémentaires nécessaires afin d'accomplir les tâches de l'adjointe administrative, et ce, au taux horaire du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2016-04-49

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Normand Vachon,
Maire

Martin Cousineau,
Secrétaire-trésorier